

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 116 (2008)

Artikel: Le centre d'études olympiques
Autor: Christe, Sabine / Reymond, Patricia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sabine Christe, Patricia Reymond

LE CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES

Une institution à découvrir

Le Centre d'études olympiques (CÉO) est situé au Musée olympique à Lausanne, depuis sa fondation en 1993. Il a pour mission d'acquérir, préserver et diffuser la mémoire du Mouvement olympique en général et du Comité international olympique (CIO) en particulier. De plus, il a la responsabilité de promouvoir des travaux de recherches sur l'olympisme.

À ce jour, le CEO compte 1 kilomètre d'archives papier, 35 000 heures de documents visuels et sonores, 600 000 images, 24 000 ouvrages, ainsi qu'une sélection de 400 titres de revues et de ressources électroniques ayant trait au sport et à l'olympisme. Tous ces documents sont conservés dans des locaux adaptés à chaque support. L'ensemble de ce patrimoine reflète les activités du CIO et du Mouvement olympique dans la mesure où ils résultent directement des versements des divers départements du CIO, de dons ou d'achats de documents liés à ses activités.

C'est en grande partie grâce à Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes et premier président du CIO, que tout ce matériel a été conservé. Dans ses mémoires et dans sa correspondance, ce dernier porte une attention toute particulière à la gestion des archives, qu'elles soient privées ou qu'elles relèvent de l'institution CIO. Au moment où il envisage de quitter Paris pour Lausanne, il fait d'ailleurs part de ses volontés en la matière à Godefroy de Blonay, membre suisse du CIO:

« Votre observation relative aux Archives m'a fait réfléchir et voici ce que je vous propose: si vous l'agréez nous pourrions commencer sans tarder.

» 1/ Les archives proprement dites vous seront expédiées à Grandson déjà classées grosso modo par événements; Congrès de 1894, Jeux de 1896, Congrès de 1897 etc. ... Elles resteraient donc entre vos mains ce à quoi je verrai un grand avantage vis-à-vis de nos collègues. Un simple cartonier à 20 ou 24 cases comme celui que j'ai à Paris en carton et bois blanc suffirait à contenir ces papiers et vous trouverez facilement un coin de Grandson où placer un tel meuble.

» 2/ Les livres, brochures etc. ... seraient confiées à la commission Lausannoise et rangés sous sa direction et responsabilité de manière à former un embryon de la future bibliothèque.

» 3/ Le Courrier Olympique qui arriverait à Lausanne en mon absence vous serait envoyé à Grandson [...].»¹

Les références aux archives, à la gestion de la bibliothèque ou à la construction d'un musée sont nombreuses dans les mémoires de Coubertin. Ses volontés ont été respectées et, de fait, au fil d'un siècle d'existence un matériel important a été conservé, permettant de retracer l'histoire de l'organisation.

Le CÉO se divise aujourd'hui en cinq services: les archives historiques, la bibliothèque, les archives images et audiovisuelles, le centre d'information (coordination des demandes et accueil) et les relations extérieures (relations avec les universités). Nous ne parlerons ici que des trois premiers services cités, qui sont les seuls à gérer véritablement un patrimoine documentaire², notre propos étant de présenter les fonds et collections qui sont conservés au CEO et de mettre en avant les enjeux de mémoire inhérents à la gestion des archives d'une organisation telle que le CIO³.

Des archives constituées autour de l'institution et de ses acteurs

On entend par archives tous les documents produits ou reçus dans le cadre des activités d'une personne ou d'une institution, conservés et classés dans l'idée d'une future utilisation. Les archives peuvent être de n'importe quel support (audio, photo, vidéo, papier ou électronique). Ce sont des documents qui se distinguent des publications par le fait qu'ils sont uniques et originaux.

Les services d'archives du CIO (papier, photographie et vidéogrammes) répondent à trois missions. Tout d'abord, celle de recueillir les documents produits et reçus par le CIO dans le cadre de ses activités, et ceci dès qu'ils ont cessé d'être utiles aux collaborateurs. Ensuite, leur rôle est de traiter, décrire et conserver de manière optimale les documents reçus et, dans un troisième temps, de les mettre à la disposition du public, ainsi que de l'administration en accord avec le règlement d'accès aux archives.

- 1 Lettre de Pierre de Coubertin à Godefroy de Blonay, 23 mai 1915. Archives du CIO - Président Pierre de Coubertin - Correspondance - 1915.
- 2 Les archives photographiques, audiovisuelles et papier sont traitées ensemble étant donné qu'elles représentent des sources primaires.
- 3 Un article très complet a déjà été écrit sur ce sujet par Cristina Bianchi, ancienne responsable des Archives historiques du CIO: Cristina Bianchi, «Memoria Olympica», *Relations Internationales*, N° 111, 2002, pp. 311-326. Le présent article réactualise certaines informations, mais la structure de sa première partie reprend pour une bonne part l'article précité. Par ailleurs, sa réalisation a été possible grâce à la collaboration de Marc Chenaux, Isabelle Fillon et Khanh Nguyen auxquels nous adressons nos remerciements.



2 Portrait de Pierre de Courbertin, 1900, © CIO.

Les premiers acteurs à mentionner dans le cadre des activités du CIO sont les présidents. De Demetrius Vikelas, premier président du CIO, à Juan Antonio Samaranch, cette rubrique contient tout d'abord les documents produits et reçus au cours de leurs mandats (relations avec les fédérations sportives, organisation des Jeux, travail courant...) et comportent principalement de la correspondance, des discours et des documents de travail. En outre, les archives photographiques conservent les photographies officielles de tous les présidents qui se sont succédé à la tête de l'organisation. La série considérée comme la plus précieuse est celle de Pierre de Coubertin. Le rénovateur des Jeux a en effet laissé une quantité impressionnante de documents, lettres, écrits, discours, cartes postales et notes en tous genres permettant non seulement de comprendre son activité au sein du Mouvement olympique, mais aussi de saisir les impressions d'un homme de son temps (et de sa classe) sur les événements du monde qui l'entoure. À ce jour, une description précise du contenu de cette série est accessible sur le site des archives du CIO⁴.

Les présidents du CIO ne dirigent pas seuls mais avec un appareil décisionnel important. Les archives de ces instances sont témoins de l'évolution de l'administration et plus largement du Mouvement olympique. Elles contiennent principalement les procès-verbaux des Sessions⁵ et Commissions exécutives (CE)⁶, des Congrès olympiques et des diverses Commissions et groupes de travail du CIO. On y trouve aussi de la correspondance en lien avec ces événements, ainsi que du matériel hétérogène tel que des plans de table, menus de banquets et autres cartons d'invitations. Les photographies officielles de toutes ces réunions sont également conservées. Les Sessions sont enregistrées depuis 1959 et filmées depuis 1981. La CE, quant à elle, est enregistrée depuis 1971. Il existe donc une copie écrite et audio de tous les groupes de travail et commissions du CIO depuis environ cinquante ans. En 2006, une partie des procès-verbaux des Commissions exécutives (1921-1975) et des Sessions (1894-1985) ont été numérisés et sont actuellement consultables sur CD-ROM, en salle de lecture⁷.

Cette rubrique comporte encore les dossiers des membres du CIO (ils sont actuellement 110 membres actifs au sein de l'organisation). Leurs archives contiennent des informations biographiques, ainsi que leur correspondance; ces documents permettent

4 http://www.olympic.org/fr/passion/studies/archives/index_fr.asp

5 La Session est l'assemblée générale des membres du CIO. Elle en est l'organe suprême et a entre autres tâches la responsabilité d'élire le Président, ainsi que de choisir les villes hôtes des futurs JO.

6 La Commission exécutive (CE), créée en 1921, est composée actuellement du président du CIO, de quatre vice-présidents et de dix autres membres du CIO; tous sont élus par la Session.

7 Les années suivantes sont consultables au fur et à mesure de la fin du délai de protection.

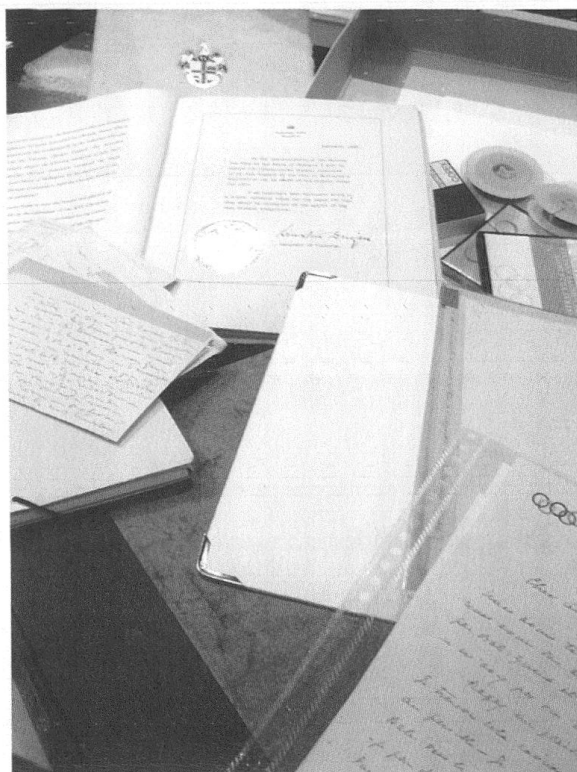
de suivre leurs activités parfois au-delà du CIO. Malheureusement, leur contenu est relativement inégal. Les archives historiques possèdent des dossiers très étoffés pour certains d'entre eux alors que d'autres ne comportent qu'une seule lettre. Ceci est dû au fait que les membres n'ont aucune obligation de verser leurs archives. À ce titre, un travail de sensibilisation reste à faire auprès d'eux afin d'obtenir au moins les documents liés à leur activité au sein du CIO.

Il est aussi possible de retracer l'histoire de l'administration interne grâce aux archives des différents départements du CIO qui contiennent principalement de la correspondance chronologique et des documents de travail (rapports, dossiers divers...). À ce titre, il est intéressant de relever que les archives des divers sièges du Musée olympique à Lausanne, depuis Mon-Repos jusqu'au Musée actuel en passant par ceux de Montbenon et Ruchonnet, sont conservées. Elles donnent en particulier des informations techniques (plans, transformations, etc.) sur les séjours du CIO dans ces locaux successifs. Les archives photographiques et audiovisuelles conservent les prises de vue de la construction du Musée actuel et permettent de retracer l'évolution des travaux, de même que l'aménagement de son parc. Depuis son ouverture, de nombreux événements ont été organisés au Musée pour rendre le lieu vivant; ils sont tous couverts par les photographes et cameramen du CIO et le matériel est archivé.

Plusieurs «acteurs»⁸ ou personnalités liées de près ou de loin au Mouvement olympique ont souhaité y déposer leurs archives qui sont conservées conjointement à celles de l'administration du CIO. Ces fonds privés ont été peu étudiés jusqu'à maintenant, mais ils permettent pourtant de donner un autre éclairage sur certains aspects de l'organisation ou de certains événements et viennent ainsi compléter la mémoire quasiment «officielle» du fonds d'archives.

Enfin, les archives conservent les dossiers retraçant les relations extérieures du CIO avec ses divers partenaires comme les Comités nationaux olympiques (CNO), les Fédérations internationales (FI), les associations nationales de sport ou toutes autres organisations et institutions reconnues par le CIO. Elles contiennent principalement de la correspondance concernant les demandes de reconnaissance de ces associations, leurs statuts et règlements. Les archives photographiques conservent, pour la plupart, les photographies officielles des rencontres qui ont lieu dans ce cadre. Sont conservés également des documents rendant compte des divers contacts avec l'administration publique (Ville de Lausanne, canton de Vaud, Confédération) ou avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales, des médias, des entreprises et autres organismes privés.

8 Il s'agit des fonds suivants: Paul Martin, Charles Waldstein, Francis Messerli, Albert Mayer et Otto Mayer.



3 Archives conservées au CÉO, 2004.
Photographie de l'auteur.

Les archives des Jeux olympiques et des manifestations sportives

Ces séries comprennent les photographies, vidéogrammes et archives papier des Jeux olympiques d'été et d'hiver, ainsi que celles des jeux intermédiaires. Des premiers Jeux de l'ère moderne, rénovés par Pierre de Coubertin à Athènes en 1896, jusqu'à aujourd'hui, ce fonds témoigne des activités du CIO liées à la préparation, à l'organisation et au déroulement des Jeux, ainsi que de leur bilan et de la relation du CIO avec le Comité d'organisation des Jeux (COJO).

Concernant les archives papier, leur contenu est extrêmement riche et varié ; il va du concours d'art, aux brochures et rapports techniques, en passant par des articles de presse et des contrats. Ces documents permettent de retracer l'histoire des Jeux et de leur évolution à travers le XX^e siècle ; ils témoignent de l'intense activité que représente l'organisation d'un événement tel que celui-ci. Un simple coup d'œil permet d'évaluer l'évolution exponentielle de ce volume d'informations qui est en relation directe avec le développement des Jeux olympiques. Par exemple, la série des premiers Jeux d'été, organisés à Athènes en 1896, compte vingt-trois dossiers d'archives papier alors que celle des Jeux de Los Angeles en 1984 en comptabilise 412.

Les photographies de tous ces événements sont conservées et représentent d'ailleurs la plus grande partie du fonds. Y sont illustrées, entre autres, les cérémonies d'ouverture et de clôtures, les athlètes, les stades et les spectateurs.

Les archives audiovisuelles permettent en particulier de visualiser les actualités cinématographiques Chronos et Pathé des Jeux olympiques de 1900 à 1976. De nombreux films d'amateurs viennent compléter ces documents et offrent ainsi un regard différent sur ces événements, surtout pour la période allant de 1936 à 1988.

À cela s'ajoute, toujours pour la vidéo, la série des films officiels dont le premier date des jeux de Berlin 1936; il s'agit d'« Olympia » réalisé par Leni Riefenstahl. Depuis lors, chaque jeu possède son film officiel. Certains sont particulièrement connus comme celui de Munich 1972, auquel ont participé huit réalisateurs dont Claude Lelouch, Milos Forman ou encore Akira Kurosawa. En plus de la version montée, les archives vidéo conservent également les *rushes* de ces films qui fournissent un témoignage inédit sur les coulisses des Jeux. Un programme d'acquisition et de restauration de ces films est actuellement en cours. Pour l'instant seuls les *rushes* des films officiels de Séoul 1988, Munich 1972 et Mexico 1968 ont été acquis, restaurés et numérisés.

Sont aussi conservés les dossiers des villes candidates aux Jeux olympiques, y compris celles qui n'ont pas été choisies par le CIO pour organiser les Jeux. La majeure partie du matériel s'y référant est conservée aux archives papier. Il s'agit principalement de correspondance entre le CIO et la ville requérante, le dossier de candidature et de tout le matériel promotionnel qui s'y rapporte.

Le matériel concernant les manifestations sportives non olympiques, telles que les jeux régionaux (jeux ouvriers, spartakiades, jeux africains, etc.), est également archivé. Les documents renseignent en particulier sur les relations entre le CIO et les divers organismes à l'origine de ces événements et concernent par exemple des demandes de reconnaissance et de subventions ainsi que des programmes et brochures édités à ces occasions.

Une collection de plus de 10 000 affiches

La collection d'affiches du Musée olympique comporte plus de 10 000 affiches parmi lesquelles des affiches promotionnelles, culturelles et publicitaires produites dans le cadre des Jeux olympiques, ainsi qu'une série d'affiches de cinéma. Outre les affiches des films officiels des Jeux, le Musée acquiert des affiches de films de fiction évoquant les compétitions ou les athlètes olympiques, ainsi que des affiches de films dans lesquels des champions comme Johnny Weissmuller ou Sonja Henie ont joué un rôle.

Les comités d'organisation et collectivités publiques des villes hôtes candidates ou requérantes⁹, les sponsors ou les comités nationaux olympiques produisent régulièrement des affiches de promotion ou commémoratives¹⁰. Le CIO lui-même fait réaliser des affiches en relation avec ses manifestations ou pour la promotion des valeurs olympiques. Les occasions sont multiples en particulier pour les comités d'organisation : présenter son identité graphique et ses réalisations (torche, mascotte, stades), recruter des volontaires ou encore annoncer son programme culturel¹¹.

La première affiche dite officielle est celle de Stockholm en 1912¹². Cette décision de concevoir une affiche n'est pas vraiment expliquée dans les documents de l'époque disponibles au Centre d'études olympiques, mais on sait qu'elle s'inscrit dans une série de mesures prises pour faire connaître les Jeux sur un plan international. Fait notable, l'affiche a été créée en 16 langues, incluant le russe, le grec et le chinois, ce qui démontre aussi l'intérêt du public et une bonne organisation¹³. Avant cette date, il n'y a pas eu d'affiche spécifiquement créée par le comité d'organisation mais principalement des affiches à caractère touristique.

Des créateurs aussi renommés que Victor Vasarely, Pierre Soulages ou David Hockney ont collaboré à des projets graphiques des comités d'organisation. Outre leur intérêt artistique, stylistique ou iconographique, les affiches permettent d'aborder plusieurs thèmes, parmi lesquels l'histoire des sports et des équipements, l'architecture ou la préparation des Jeux, mais également des problématiques comme l'évolution des canons esthétiques et le rapport qu'entretient une société avec la célébrité.

Cependant, il faut noter que les sources relatives à leur production ne se trouvent souvent pas à Lausanne. En effet, ce sont les institutions patrimoniales des pays hôtes

9 Une ville requérante est une ville demandant à accueillir les Jeux et officiellement présentée par un comité national olympique. Elle devient candidate lorsque sa candidature a été acceptée par la commission exécutive du CIO. La ville hôte désigne celle qui s'est vue confier l'organisation.

10 Un catalogue des affiches olympiques a été réalisé au début des années 1980, mais il n'a jamais été révisé ni complété. Cf. Monique Berlioux (dir.), *Olympism through Posters/L'Olympisme par l'affiche*, Lausanne, 1983.

11 Le plus récent des articles publiés dans la revue du CIO est : Afshan Heuer, « Les affiches olympiques », *Revue Olympique*, N° 50, janvier-mars 2004, pp. 44-47.

12 « Le Président [...] présente un modèle que le Baron [Godefroy] de Blonay et lui-même ont fait préparer. Le Colonel Balck observe que la Suède a déjà improvisé ses affiches pour l'Olympiade ». Archives historiques, procès-verbal de la 12^e Session du CIO, Budapest, 27 mai 1911.

13 Elle a été éditée en huit langues : « but in consequence of the repeated demands made from several other countries, this number had to be doubled, so that it finally appeared with the text in no less than 16 languages, several of which caused no little difficulty to the printers ». Erik Bergvall (éd.), *The Official Report of the Olympic Games of Stockholm 1912*, Stockholm, 1913, pp. 264 ss.

qui les conservent. À ce propos, des recherches restent à faire sur leur contexte de création et leur réception par le public¹⁴.

De la création d'une bibliothèque spécialisée au développement de collections centrées sur le phénomène olympique et sportif

L'actuelle bibliothèque du CIO date de 1993, année de l'inauguration du nouveau Musée olympique à Ouchy. Cependant son origine remonte à 1915 déjà, lorsque Coubertin émet le vœu de mettre en place un musée et une bibliothèque.

Cette dernière est mentionnée pour la première fois dans la Charte olympique de 1949 qui stipule que :

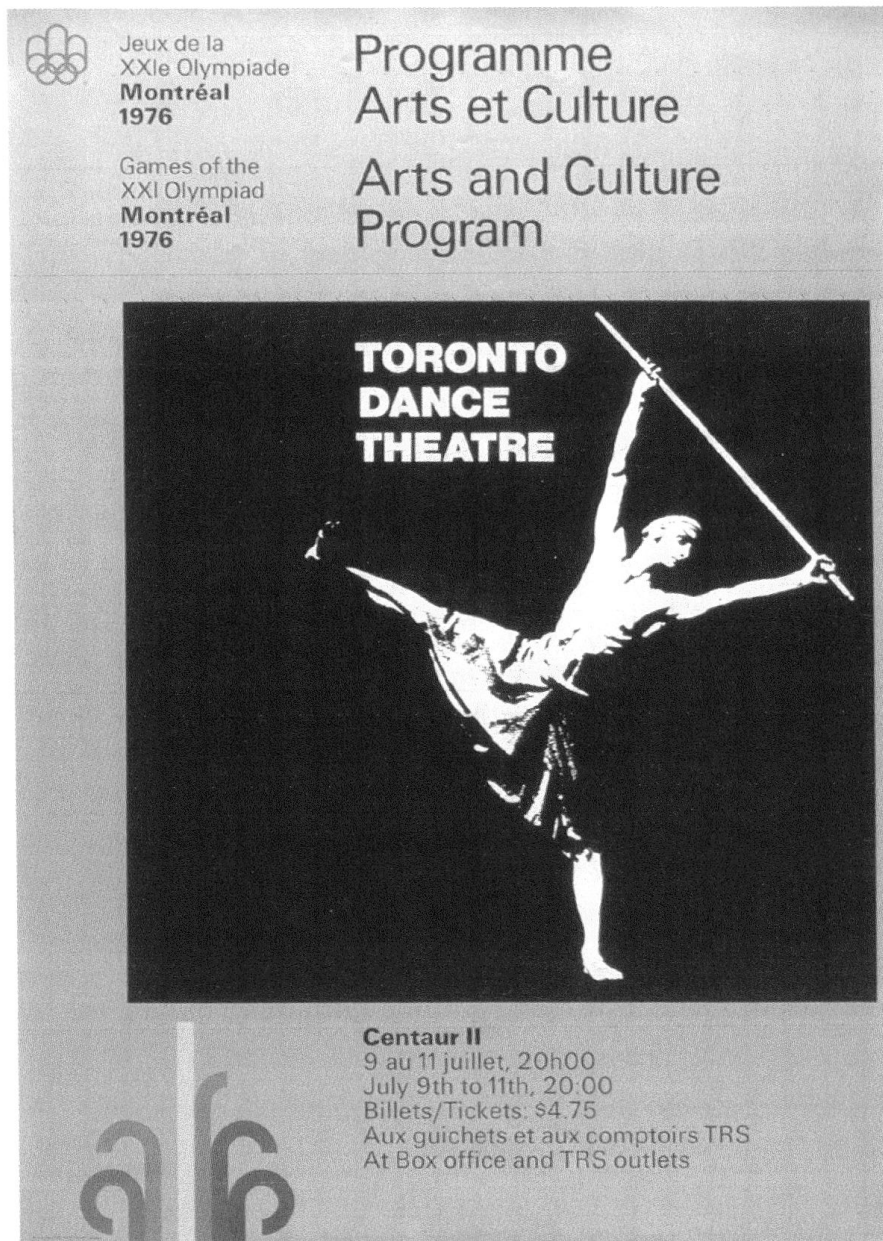
« La bibliothèque contient les rapports officiels des Jeux déjà célébrés, la collection des anciennes revues olympiques et des bulletins officiels, anciens et actuels. En outre de nombreux ouvrages traitant du sport, dans toutes les langues, sont réunis dans la partie littérature. Des quantités de publications sportives, de journaux de clubs, enrichissent encore cette bibliothèque, qui reçoit avec gratitude tout nouvel apport dans le domaine de la littérature sportive. »¹⁵

Suite à cette mention, les années 1950 voient les collections de la Bibliothèque prendre de l'ampleur. Il semble que le message soit passé parmi les membres du CIO et des envois de livres arrivent du monde entier, principalement après chaque célébration des Jeux. Dès l'ouverture du musée de l'avenue Louis Ruchonnet – initialement prévu pour n'avoir qu'une courte existence – les responsables ont notamment la mission de compléter, grâce à des acquisitions, la collection des documents faisant partie du patrimoine du CIO. À sa fermeture en 1993, les 15 000 volumes de la Bibliothèque seront finalement transférés à Ouchy.

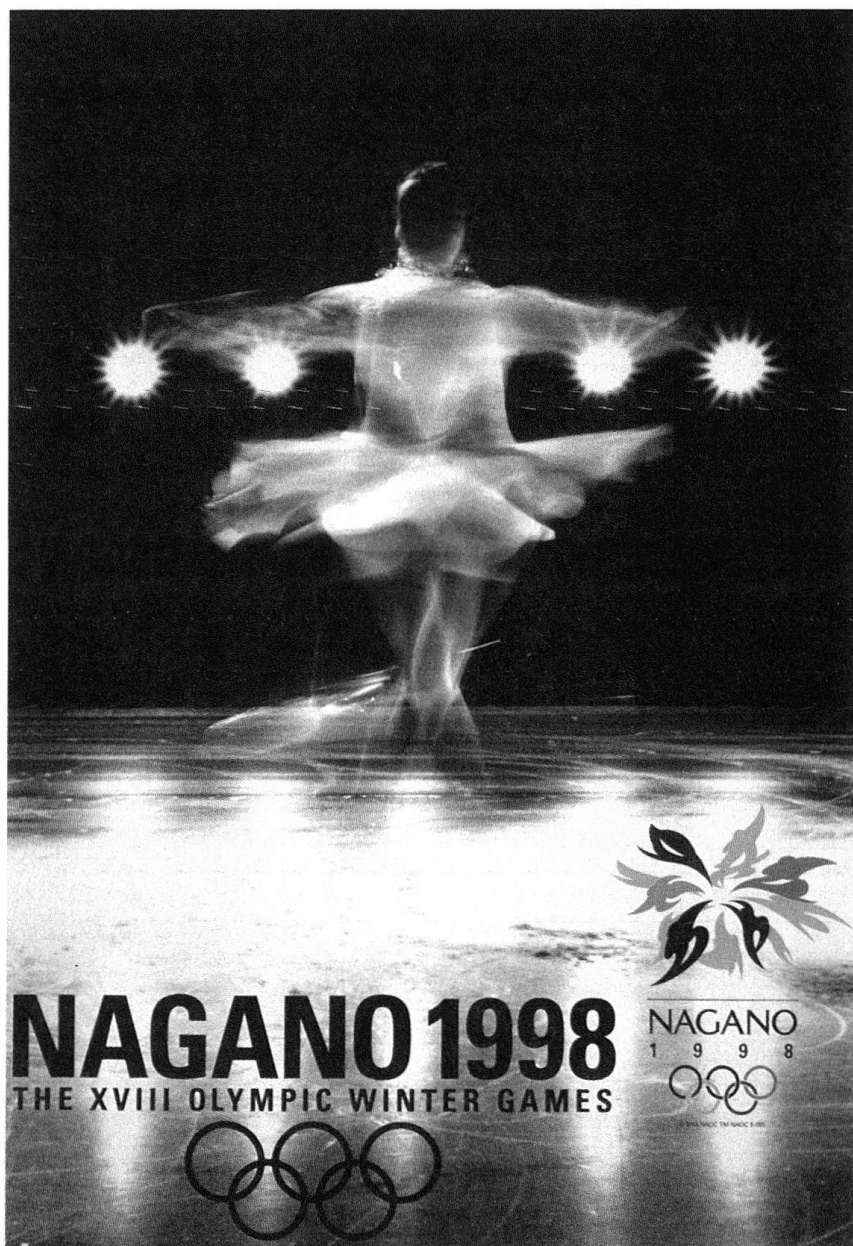
Aujourd'hui, la Bibliothèque est membre de RERO, le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. Son catalogue des collections est intégré à cette base de données en ligne qui regroupe deux millions de titres et couvre plus de cent bibliothèques romandes (universitaires, cantonales et spécialisées). La Bibliothèque du CIO met à disposition du grand public, des universités, de la famille olympique et de l'administration du CIO les publications officielles du Mouvement olympique, ainsi qu'une importante collection de livres, revues, CD-ROMS et DVD sur le phénomène olympique et sportif.

¹⁴ Des détails sur les projets non retenus se trouvent par exemple dans la publication de Debbie Barlow, *The History of the Official Olympic Posters*, [London?], [ca 1980] (tapuscrit).

¹⁵ *Le Comité international olympique et les Jeux olympiques modernes*, [Lausanne], 1949, p. 18.



4a Affiche culturelle des Jeux olympiques de Montréal en 1976.
Offset, Impr. Litho Canada, cop. 1972, 84 x 59,5 cm.
Collections Musée Olympique Lausanne, N° inv. 37642, © CIO/Jean-Paul Maeder



4b Affiche officielle des Jeux olympiques de Nagano en 1998.
Offset, Katsumi Asaba et Kazumi Kurigami (photographe), 1995,
73 x 51,5 cm.
Collections Musée olympique Lausanne, N° inv. 25790, © CIO.

Les collections physiques de la Bibliothèque, organisée selon une adaptation de la Classification décimale universelle (CDU), se divisent en quatre sections principales. La première réunit les documents sur l'histoire et l'organisation du Comité international olympique, sur ses relations avec le Mouvement olympique et sur les différents présidents, membres et commissions du CIO. Une partie est aussi consacrée au Musée olympique. La deuxième section propose une histoire chronologique des Jeux olympiques : des Jeux antiques jusqu'aux Jeux modernes les plus récents, en passant par les Jeux intermédiaires. Il s'agit ici de documents très variés, livres souvenirs, brochures diverses et publications officielles. La troisième section est consacrée entièrement aux sports ; elle propose d'abord des documents sur le sport par pays et ensuite sur les sports olympiques et les sports reconnus par le CIO. La dernière section est consacrée aux thèmes apparentés aux Jeux : les aspects juridiques, l'environnement, les finances, le marketing, la santé, la sécurité, le management, etc. Le sport est ici mis en perspective avec différents domaines scientifiques, par exemple la sociologie, le droit, l'économie, l'environnement, l'architecture ou la médecine. À ce titre, la Bibliothèque propose, en collaboration avec la Commission médicale et scientifique du CIO, la collection la plus complète et actualisée au monde dans le domaine de la médecine du sport.

Parallèlement à cette collection générale, la Bibliothèque est aussi garante des publications officielles du Mouvement olympique. Parmi celles-ci, on peut citer principalement la collection complète des Chartes olympiques publiées dès 1908 (codification des principes fondamentaux, des règles et des textes d'application adoptés par le CIO), la revue olympique depuis 1894 (journal officiel du Mouvement olympique) et des dossiers de candidature et des rapports officiels des Jeux olympiques à partir de 1896 (synthèse de l'organisation des Jeux). Enfin, la Bibliothèque conserve dans un dépôt particulier une réserve précieuse, composée d'ouvrages rares ou anciens qui révèlent l'importance du sport dans la société et son évolution au fil le temps.

La conservation : des enjeux multiples

Quelles sont les raisons pour une organisation telle que le CIO de conserver un patrimoine ?

En premier lieu, une telle mission est motivée par des raisons légales : le but pour le CIO est ainsi d'assurer la conservation de documents essentiels permettant de justifier son existence et ses droits, voire d'assurer sa défense lors de litiges. Il s'agit par exemple de documents liés aux finances ou de contrats, actes juridiques et accords entre le CIO et ses partenaires, ainsi que de lettres de reconnaissance des CNO et des FI. Dans

ce cadre, les archives vidéo jouent, elles aussi, un rôle important, la caméra étant souvent un témoin direct des événements.

Ensuite, des raisons stratégiques peuvent être évoquées: les archives sont utiles à la prise de décision et certains collaborateurs ont parfois besoin de savoir quel choix a été fait, à quel moment et pour quelles raisons. À ce titre, les procès-verbaux des Sessions et des CE sont des documents importants et essentiels à la bonne marche de l'organisation. Ce type d'archives ne revêt pas automatiquement d'aspect légal mais permet plutôt le bon fonctionnement de l'institution.

En troisième lieu, les raisons financières ou de marketing sont à relever: ce point concerne particulièrement les sources photographiques et les vidéogrammes, dont la commercialisation auprès des médias constituent des revenus importants pour le CIO.

En dernier lieu, les raisons sont patrimoniales: elles sont en lien direct avec le rôle fondamental des archives, celui de constituer la mémoire et l'histoire de l'organisation depuis ses débuts. À ce titre, il s'agit de garder une trace des activités du CIO en vue de constituer et sauvegarder cette mémoire et, de fait, sa propre identité. Quel serait, en effet, pour le chercheur ou l'historien l'intérêt d'un fonds d'archives constitué uniquement de procès-verbaux des Commissions exécutives, de quelques contrats ou encore d'une lettre de reconnaissance? Ce type de documents ne constitue aucunement un ensemble suffisamment complet pour s'appeler «archives». De plus, la vision qui découle des trois premières catégories évoquées ci-dessus est purement utilitaire: dans ce cadre, leur conservation sert uniquement au bon fonctionnement de l'organisation, c'est-à-dire à ses besoins internes, puisque les archives sont dès lors perçues comme une aide à la prise de décision, à la protection, au contrôle de l'image ou encore à l'obtention de revenus. Elle ne permet pas d'avoir une appréhension globale des activités du CIO et surtout ne constitue pas un ensemble cohérent en soi.

Les archives, au service de l'interne comme de l'externe

Nous offrons un service d'une qualité égale à toutes les personnes intéressées par nos fonds et collections. Néanmoins, nous différencions trois principales catégories d'utilisateurs, car tous n'ont pas accès au même type d'information ni aux mêmes conditions de consultation. Ainsi, un employé du CIO, dans le cadre de ses activités, pourra disposer gratuitement d'une photographie ou aura accès à un document d'archives sous embargo pour le grand public. De même, les membres de la famille olympique auront droit à des copies gratuites et peuvent bénéficier sans autre des services des archivistes pour leurs recherches s'ils ne sont pas sur place. Ces trois groupes d'utilisateurs sont les suivants.

Tout d'abord, l'administration du CIO recourt aux services du CEO par exemple pour obtenir des supports audiovisuels lors de conférences ou de présentations. À ce titre, les départements les plus demandeurs sont sans surprise la Communication et le Marketing. Les archives historiques sont, quant à elles, sollicitées par exemple pour communiquer des documents probatoires lors de litiges. En moyenne, l'administration interne représente un quart du total des demandes de recherche.

Ensuite, la famille olympique telle que les Comités d'organisation des Jeux sollicitent régulièrement les archives audiovisuelles afin d'obtenir des informations sur les coulisses et le fonctionnement des JO. Ces demandes représentent en moyenne le 10% du total des recherches.

Enfin, le public externe, qui comprend autant des personnes académiques que des journalistes ou encore des professionnels de la télévision, constitue la catégorie la plus importante. Le CEO est également sollicité lors de la mise en place d'expositions au Musée ou dans d'autres lieux. Relevons que les archives papier sont très utilisées par les chercheurs, alors que les photographies et les vidéogrammes, bien que mises à la disposition du public, ne le sont pratiquement pas.

Depuis l'inauguration du Musée olympique en 1993, le public peut découvrir les collections du CEO qui sont ouvertes à la consultation. En 2007, le CEO a accueilli plus de 150 chercheurs. L'intérêt des fonds et collections ouverts au public dépasse largement l'histoire du sport ou celle du Mouvement olympique. Ils permettent d'aborder des thèmes de recherches allant de l'histoire d'un jeu olympique à l'architecture des stades en passant par l'étude des partitions de l'hymne olympique. Seul le catalogue de la Bibliothèque est actuellement accessible au public via RERO. Les vidéogrammes et les photographies sont partiellement décrites dans une base de données, SIM (système d'information du Musée); les archives papier le sont sur un autre système, iRIMS. Aucun de ces deux systèmes ne permet un accès public aux fonds même s'ils sont mis à la disposition des chercheurs dans la mesure où les délais légaux de communication en vigueur sont respectés¹⁶. Cet état de fait est déploré par les responsables des services du CEO d'autant plus qu'aujourd'hui, la plupart des bases de données permettent un accès public aux collections via le web. C'est donc, à l'image de beaucoup de centres d'archives (publiques et privées), qu'un grand projet de mise à disposition des collections est en cours au CIO. D'ici quelques années, il est prévu que tout ce patrimoine, aussi bien les photographies, les vidéogrammes, les papiers et les artefacts, soit accessible au public au moyen d'un portail commun.

¹⁶ http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_1014.pdf